LA RÉPARATION DES PRÉJUDICES LIÉS AUX DÉCISIONS NON DÉTACHABLES DE LA CONDUITE DES RELATIONS INTERNATIONALES

LA RÉPARATION DES PRÉJUDICES LIÉS AUX DÉCISIONS NON DÉTACHABLES DE LA CONDUITE DES RELATIONS INTERNATIONALES

29 novembre 2024

Centre Panthéon - Amphithéâtre II B (Aile Cujas - Rdc)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Le Centre de recherches en droit administratif de l'Université Paris-Panthéon-Assas, avec l'assistance de l'Institut Cujas, présente une conférence d'actualité, le vendredi 29 novembre, sur le thème :

La réparation des préjudices liés aux décisions non détachables de la conduite des relations internationales.
À propos de l'arrêt CE Ass., 24 octobre 2024,
Mutuelle centrale de réassurance"

Avec la participation de

> Laurent DOMINGO, Maître des requêtes au Conseil d'État
> Denis ALLAND, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Les personnes extérieures à l'Université sont priées d'effectuer une réservation au préalable auprès de Jérôme DE STEFANO.